



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Mars 2023 n°34

Élections cantonales 2023

*Trois mois pour convaincre,
mobilisons-nous !*

Des élections décisives

SOMMAIRE

Édito

- 03** Trois mois pour convaincre, mobilisons-nous !, par Thomas Wenger



Votation cantonale

- 04** La justice sociale passe par la justice fiscale, par Carole-Anne Kast

Votations communales

- 05** Pour une ville libérée de la pression publicitaire !, par Emmanuel Deonna
- 06** Des logements dans un cadre de vie optimal pour toutes et tous sans privilèges: oui au PLQ Bourgogne !, par Dorothée Marthaler Ghidoni
- 07** Une cession nécessaire, par Aline Joliat

Élections cantonales

- 08** Uni-es par nos convictions, engagé-es pour Genève !, par Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz
- 10** Convaincre sur le terrain, portraits de militant-es
- 12** Des élections décisives, par Charles Beer

Politique fédérale

- 13** Motion Ettlin : les patrons veulent imposer la loi du dumping sur tout le territoire, par Christian Dandrès

Politique cantonale

- 14** Un accord historique pour la politique culturelle cantonale, par Thierry Apothéloz

Politique communale

- 15** Refonte du statut du personnel lancé: de véritables avancées !, par Salima Moyard

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Clémence Peillex

Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève



TROIS MOIS POUR CONVAINCRE, MOBILISONS-NOUS !

Par Thomas Wenger,
Président du Parti socialiste genevois, Député

Chères et chers camarades,

Après des fêtes de fin d'année je l'espère ressourçantes, l'année 2023 s'ouvre devant nous. Je vous l'ai souvent rappelé ces derniers mois, 2023 sera une année très politique et ô combien importante pour notre parti. Les 2 et 30 avril, nous vivrons les élections cantonales puis les 22 octobre et 12 novembre, place aux élections fédérales.

Nous entrons dans la dernière phase de la campagne cantonale, la plus intense, la plus déterminante. Nous sommes prêt-es depuis des mois. Nos 64 candidat-es au Grand Conseil et nos 2 candidat-es au Conseil d'État sont en campagne, rencontrent et échangent avec la population, lors des portes-à-portes, des stands, des événements et manifestations, à travers tout le canton. Nous avons lancé notre initiative pour des soins dentaires accessibles à toute la population qui rencontre un grand succès, j'en veux pour preuve les milliers de signatures déjà récoltées.

Il nous reste 3 mois pour convaincre les Genevois-es que le Parti socialiste est le plus crédible pour apporter des réponses concrètes à l'augmentation des charges et des loyers, à l'inflation, à l'augmentation des primes d'assurance-maladie, à la crise sociale et environnementale. Pour cela, nous avons plus que jamais besoin

de toi, besoin de toutes et tous. Nous devons mettre toutes nos forces dans la bataille, car oui, face à la droite ultralibérale qui protège les grandes fortunes et les riches propriétaires, face à l'extrême droite pour qui l'étranger et le frontalier sont la source de tous les maux, c'est une bataille, un combat, que nous devons gagner.

Chères et chers camarades, rejoins-nous sur les stands, aux portes-à-portes, aux récoles de signatures, dans la rue, dans les quartiers, au pied des immeubles, dans les bistros, nous devons être toutes et tous mobilisé-es, par centaines, par milliers pour gagner ces élections, faire élire un maximum de candidat-es au Grand Conseil, Carole-Anne et Thierry au Conseil d'État et faire du PS le premier parti de Genève.

PARTICIPER

→ Les actions à venir sont répertoriées sur www.ps-ge.ch/agenda

→ Lucie et Laura sont à disposition pour vous donner plus d'informations et vous inscrire aux actions par téléphone au 022 338 20 70

LA JUSTICE SOCIALE PASSE PAR LA JUSTICE FISCALE

Par Carole-Anne Kast, Maire de la Ville d'Onex et candidate au Conseil d'État

La justice sociale est une revendication essentielle des Socialistes. Celle-ci vise à ce que chaque habitant-e de notre Canton puisse être protégé-e par la collectivité et que les prestations indispensables, telles que le droit au logement, à la santé, à l'éducation, soient assurées en fonction des besoins de la population, sans discrimination et sans privilèges.

Afin de financer ces prestations fondamentales, il est nécessaire de mettre en place une justice fiscale, c'est-à-dire que chacun-e paie des impôts en fonction de ses revenus et contribue ainsi au maintien et au développement de la qualité de vie à Genève. Ainsi, en principe, chaque revenu est pris en compte dans le calcul de l'impôt, qu'il provienne d'un salaire, d'une rente de vieillesse, d'une assurance sociale ou des revenus de sa fortune, mobilière ou immobilière.

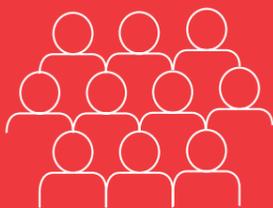
Cependant, selon l'adage qui rappelle qu'on ne prête qu'aux riches, certains revenus ne sont aujourd'hui pas pris en compte à 100% dans le calcul de l'impôt de certaines personnes. Il s'agit des dividendes versés aux personnes physiques disposant de participations qualifiées dans une société, soit qui détiennent plus de 10% des actions de celle-ci.

Concrètement, cela concerne environ 1'600 personnes à Genève. Elles déclarent 1 milliard de francs de dividendes par an, soit environ 50'000 F par mois ou 600'000 frs par an et par personne. Il s'agit donc de sommes très conséquentes! En ce sens, la justice fiscale et l'égalité devant l'impôt justifient parfaitement de ne pas octroyer un régime de faveur supplémentaire à ces contribuables.

L'IN 179 vise à tenir compte de ces revenus à 100% dans le calcul de l'impôt, tel que c'est le cas pour les plus petits actionnaires, pour les salarié-es ou pour les retraité-es. Elle rétablit une égalité entre les contribuables et ne vise ni la classe moyenne, ni les PME ou petits entrepreneurs, qui pour la majorité d'entre eux ne déclarent pas de bénéfices et se versent un salaire. Si en outre elle incite les dirigeant-es de société à privilégier des versements en salaires ou à réaliser des investissements, notamment dans la transition écologique, plutôt que payer des actionnaires, elle aura un effet bénéfique sur l'entier de l'économie locale.

Pour une meilleure justice fiscale à Genève, les Socialistes appellent à voter OUI à l'IN 179 « Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires ».

QUI SONT LES PERSONNES CONCERNÉES ?



Seules 1'600 personnes seront touchées par cette hausse d'impôt à Genève



Il s'agit de personnes qui gagnent en moyenne 600'000 frs par an grâce aux versements de dividendes

POUR UNE VILLE LIBÉRÉE DE LA PRESSION PUBLICITAIRE !

Par Emmanuel Deonna, Initiant et Député au Grand Conseil

La publicité commerciale délivre une information dans un but purement mercantile. Elle détourne l'attention des citoyen-es en incitant à la surconsommation et elle peut conduire au surendettement. La publicité commerciale véhicule encore très souvent des clichés délétères, notamment envers les femmes. La publicité agit au détriment du libre arbitre, de l'autonomie et de l'émancipation des individus. Forts de ces convictions, les associations et groupements Réseau objection de croissance, Genève sans publicités, Quartiers collaboratifs et Genève libérée de l'invasion publicitaire ont déposé début 2017 l'initiative « Genève Zéro Pub: Libérons nos rues de la publicité commerciale ».

L'initiative a connu un long parcours jusqu'à son approbation par une délibération du Conseil Municipal en 2022.

L'initiative et son règlement d'application, élaboré par le Conseil administratif, permettent de remplacer intégralement la publicité commerciale sur les espaces d'affichage de la ville par la publicité culturelle, associative et caritative.

Les tribunaux genevois et suisse ont reconnu qu'il existe un droit à ne pas être soumis à la publicité commerciale dans l'espace public – en comparant l'affichage à d'autres médiums (courrier, télévision, radio) où le/la consommateur-riche est libre d'y être soumis. Le Tribunal fédéral a affirmé que notre initiative n'enfreignait pas la liberté économique, que l'échelon communal était le bon pour statuer sur un règlement concernant l'affichage, que les objectifs de l'initiative étaient légitimes et les moyens pour la mettre en œuvre adéquats. La campagne de votation, causée par un référendum de la droite et des lobbys commerciaux, va être très disputée. Genève est la capitale internationale des droits humains. Mais elle est aussi une des plus grandes places financières du monde. Et l'une des plus grandes places du négoce de matières premières. De nombreux représentants des marques de luxe y ont pignon sur rue. Il y a beaucoup de gens très fortunés qui vivent ou possèdent de somptueuses résidences secondaires dans le canton. Genève abrite aussi un nombre important



de multinationales. C'est un lieu où les capitalistes ne veulent pas perdre de leur influence et de leur visibilité. La problématique est la même dans d'autres grandes capitales et villes du Nord Global; d'autres initiatives similaires à la nôtre y ont été mises en œuvre ou sont à l'étude. L'ancrage international mais aussi national de l'initiative – plusieurs communes vaudoises ont repris l'idée – fait son intérêt. Genève Zéro Pub est soutenue massivement par toutes les sections municipales des partis de gauche, le PS, les Verts et Ensemble à Gauche. Six mots d'ordre d'associations de la transition ont été déposés: Réseau objection de croissance, Genève sans publicités, Collectif de la Grève féministe, Greenpeace, Attac et Fondation Images et Société. Le 12 mars, invitons les habitant-es de la Ville de Genève à voter OUI un grand oui à Zéro Pub!

DES LOGEMENTS DANS UN CADRE DE VIE OPTIMAL POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES : OUI AU PLQ BOURGOGNE !

Par **Dorothee Marthaler Ghidoni,**
Conseillère municipale en Ville de Genève

Le plan localisé de quartier (PLQ) Bourgogne est un projet situé sur la rive droite de la Ville de Genève. Il propose la construction d'un quartier répondant aux principes de la ville du quart d'heure ; à savoir, rendre atteignable en quinze minutes tous les services essentiels aux habitantes et habitants dans un cadre de vie proche d'un espace vert de qualité et connecté aux transports publics.

Un référendum a été lancé, et c'est donc l'occasion de voter OUI au PLQ Bourgogne.

Bourgogne, c'est 450 logements en mixité sociale ; un tiers de propriété par étages, un tiers de loyer libre et un tiers de logements d'utilité publique. Ce PLQ est proposé à la population afin de répondre au besoin criant en logements comme en témoignent les 3500 personnes en attente d'un appartement à la Gérance immobilière municipale (GIM).

Nulle bétonnisation en cours avec le PLQ Bourgogne, le gabarit (6 étages) de ces futurs immeubles est égal ou inférieur au quartier environnant ; et alors que les maisons actuelles occupent 13% du sol, les futurs immeubles en occuperont 19%. Ces nouveaux appartements permettront à nos enfants, nos collègues et nos proches de trouver un logement pour vivre à Genève sans avoir à se déplacer plus loin afin de trouver un logement décent à loyer abordable. Le PLQ Bourgogne c'est en somme échanger l'idéal d'une zone villa contre celui du bien commun, 450 nouveaux logements proposés à la population dans un cadre de vie idéal et visionnaire.

Face à l'urgence climatique et la chaleur qui envahit les villes, le PLQ Bourgogne rompt ainsi résolument avec le passé tant et si bien que l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a approuvé les principes

d'aménagement des espaces libres ainsi que le maintien de la végétation existante et son développement. La plateforme Nature et paysage de Genève (PNPGE), qui regroupe une quinzaine d'associations actives dans la protection de la nature et de sa biodiversité soutiennent d'ailleurs aussi ce projet.

Le parc du PLQ Bourgogne propose 10'000 m² de verdure en maintenant les grands arbres déjà existants et en s'ouvrant aux cheminements piétons en lieu et place des actuels jardins inaccessibles au public. Ce parc s'inscrit aussi dans un projet urbanistique écoresponsable à plus large échelle qui le reliera bientôt aux parcs des Franchises et Geisendorf voisins.

Le projet Bourgogne permet d'assurer un maximum de confort et de qualité de vie à ses habitant-es. En effet, chaque opération permettra de réaliser à la fois un immeuble, un jardin et un chemin. La volonté est de procéder à une substitution de l'existant sans « tabula rasa ». Le développement proposé s'organise progressivement afin de permettre une mutation qui respecte l'identité du quartier et afin d'organiser les départs en cours.

Des logements pour une vraie mixité sociale, un parc public de 10'000 m², des activités en rez-de-chaussée, des appartements situés idéalement afin que les habitantes et habitants puissent y trouver tout ce qui est essentiel à une qualité de vie optimale au plus près de chez eux : le projet Bourgogne est un projet social et durable qui répond aux critères de la ville du quart d'heure.

Le PS Ville de Genève soutient donc le PLQ Bourgogne et vous propose de voter OUI le 12 mars 2023 pour l'objet n°2 voté en Ville de Genève !

UNE CESSION NÉCESSAIRE

Par **Aline Joliat,**
Conseillère municipale à Confignon

Le 12 mars, les habitants-es de Confignon devront se prononcer au sujet de la cession d'une parcelle appartenant à la Commune à sa Fondation d'intérêt public communal pour le logement (ci-après Fondation).

Ladite parcelle se situe au centre du village, en zone 4B. Elle est libre de toute construction et jouxte une parcelle appartenant à la Fondation où se trouve un immeuble de 18 appartements datant des années 1960. Il nécessite d'important travaux d'assainissement et de rénovation.

Contexte

Depuis plusieurs années, la commune de Confignon et sa Fondation réfléchissent à la valorisation de ladite parcelle et celles avoisinantes. Un comité de pilotage a été mis en place pour définir le développement souhaité.

En 2015, sur la base d'une expertise, compte tenu de la vétusté du bâtiment, de l'obsolescence des installations techniques et des opportunités de valorisations foncières, la décision de démolir ce bâtiment pour en reconstruire un plus grand sur les deux parcelles s'est avérée la plus judicieuse. Cela permet d'offrir plus de logements aux normes actuelles et de requalifier le centre du village.

Un concours d'architecture a alors été lancé. Le lauréat propose un immeuble offrant 38 logements de qualité, à loyers abordables, en plein cœur du village.

La maîtrise du parcellaire à 100% par la Fondation permettrait une réalisation plus aisée du projet. Le CA a donc proposé une cession de ladite parcelle à cette dernière approuvée par le Conseil municipal au mois de juin 2022.

Demain Confignon, fortement opposé à ce projet comme à toute nouvelle construction, a lancé un référendum contre cette décision, bloquant ainsi tout avancement de ce projet pourtant bénéfique et nécessaire. Les arguments avancés tiennent principalement sur les coûts de démolition-reconstruction du bâtiment existant jugée non écologique.

Position

Dans la mesure où aucun projet définitif n'est arrêté, il



est faux d'affirmer que ce projet « ne fait pas de sens d'un point de vue écologique ». Au contraire, c'est en maîtrisant totalement le foncier que la Fondation pourra proposer un projet cohérent, exemplaire d'un point de vue environnemental et finaliser la réflexion autour de la revalorisation du quartier et de la construction de nouveaux logements.

Une commune doit offrir des logements abordables à ses habitant-es. Via sa Fondation, Confignon peut construire à cet endroit et mettre ainsi à disposition des logements correspondant à leurs besoins, à des loyers corrects et non spéculatifs ; ces dernières années, les constructions l'ont toutes été par des promoteurs qui n'ont proposé que PPE et villas aux coûts inabornables pour les jeunes et les familles.

Le développement de ce quartier est également une opportunité pour repenser l'aménagement et la circulation du centre du village puisque la requalification doit permettre de supprimer les voitures sur la place au profit d'un nouveau parking souterrain. Il garantira également plus de convivialité et une meilleure qualité de vie (valorisation de l'arborisation et de la nature au centre du village).

Les Socialistes veulent que la cession soit effective et permette la finalisation des réflexions pour une solution de qualité pour les habitants-es de Confignon. Ils et elles invitent donc toute la population de Confignon à voter OUI à cession de cette parcelle.



UNI-ES PAR NOS CONVICTIONS ENGAGÉ-ES POUR GENÈVE !

Par Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz,
candidat-es au Conseil d'État

Chères et chers Camarades,

Cette nouvelle législature qui s'annonce sera cruciale pour l'avenir de Genève. Nous avons en effet une majorité gouvernementale à conserver, et surtout une majorité parlementaire à conquérir pour pouvoir relever les défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous devons aujourd'hui faire face. Il ne s'agit pas seulement de renforcer notre cohésion sociale, mais bien de permettre à Genève d'offrir à toutes et tous des conditions d'existence dignes et justes, des prestations à la hauteur des besoins et un cadre de vie sain et agréable. Ces objectifs, seule une double majorité de gauche sera capable de les atteindre. C'est dire s'il nous faut redoubler d'efforts dans cette dernière ligne droite pour inlassablement promouvoir auprès de la population l'idéal de société que nous défendons. Un idéal fait de justice et de solidarité.

Depuis des décennies, la droite ne cesse de fustiger les dépenses publiques et la redistribution des richesses, avec un discours qui se durcit d'année en année. L'argument souvent utilisé consistant à vouloir comparer l'évolution des prestations avec l'augmentation de la population ne tient pas la route un seul instant. Car s'il nous faut aujourd'hui augmenter les dépenses sociales, c'est bien pour faire face à l'accroissement

des besoins des habitantes et des habitants, qui voient leur revenu disponible sans cesse décliner face à l'inflation galopante, la hausse des loyers ou des primes et la stagnation des salaires. C'est cette même droite qui refuse pourtant le principe d'une caisse unique, un meilleur contrôle des loyers et qui vient d'attaquer au niveau fédéral le salaire minimum que nous avons conquis, de haute lutte, en 2020 en votation populaire !

« Une élection ne se gagne pas uniquement en dénonçant l'irresponsabilité de nos adversaires, mais aussi et surtout en proposant un projet de société qui soit en mesure de convaincre les Genevoises et les Genevois »

Depuis la crise du Covid, les grandes fortunes ont vu massivement augmenter leurs bénéfices, alors que l'immense majorité de la population a vu sa qualité de vie dramatiquement baisser. C'est cela la réalité que nous devons garder à l'esprit au quotidien et que nous devons inlassablement répéter durant cette campagne.

Vouloir nous faire croire qu'elle se soucie du bien-être de la population est un mensonge que la droite ne doit plus proférer. Nous n'aurons de cesse, d'ici aux élections, de nous battre contre cette hypocrisie.

Mais une élection, Camarades, ne se gagne pas uniquement en dénonçant l'irresponsabilité de nos adversaires, mais aussi et surtout en proposant un projet de société qui soit en mesure de convaincre les Genevoises et les Genevois. « Uni-es par nos convictions, engagé-es pour Genève » – le slogan que nous partageons avec nos alliés Vert-es durant cette campagne – est aussi une manière de réaffirmer la nécessité d'une vision commune de la gauche élargie sur ce qui nous rassemble et nous permet de proposer des projets de société qui font coïncider les impératifs de justice sociale avec les défis environnementaux. Mettre au diapa-son ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise, voilà la recette sur laquelle nous basons cette union sincère, solide et ambitieuse que nous voulons présenter aux habitantes et aux habitants de ce canton.

Cette union, elle se caractérise d'abord par le refus de toutes les injustices et la volonté farouche de combattre toutes les inégalités, avec la nécessité de protéger et soutenir les plus vulnérables et les plus fragiles d'entre nous.

Cette union, c'est aussi le devoir que nous avons de lutter contre la crise du logement, en priorisant la construction des habitations destinées à répondre aux

besoins de toutes et tous, tout en gardant à l'esprit que notre territoire est exigu et donc précieux.

Cette union, c'est surtout la promotion d'une économie à visage humain, dans laquelle le profit ne doit pas se faire au détriment des salarié-es, et dont les bénéfices doivent être justement redistribués à celles et ceux qui participent à l'incroyable richesse de notre canton, sans aujourd'hui malheureusement en récolter les fruits.

Cette union, enfin, c'est la défense d'un service public fort, au service de la population, qui dispose des ressources nécessaires pour répondre aux besoins et qui peut ainsi offrir des prestations de qualité dans tous les secteurs où un renforcement des moyens est indispensable : éducation, santé, accompagnement social, etc. Camarades, l'alliance électorale que nous avons voulue dès le premier tour, n'est pas le fruit d'un calcul politique, mais bien la volonté de proposer aux habitant-es de notre canton un changement de cap radical, pour une Genève capable d'affronter les défis de l'avenir avec humanisme, durabilité et engagement.

Uni-es par nos convictions, engagé-es pour Genève, c'est ainsi bien plus qu'un slogan de campagne. C'est l'affirmation d'une alliance forte qui veut donner à notre canton les moyens de renforcer notre cohésion sociale, dans tous les domaines. C'est là le cœur de notre engagement socialiste. C'est la vision que nous défendons pour Genève.

COMMENT SOUTENIR NOTRE CAMPAGNE ?

- Commande un pack de 20 cartes postales vierges à envoyer à tes proches.
- Rejoins la liste des personnes qui soutiennent nos quatre candidat-es au Conseil d'Etat en t'inscrivant sur ce lien : conseildetat2023.ch/soutiens

Lucie et Laura sont à disposition pour te donner plus d'informations et pour t'envoyer des cartes postales vierges sur psg@ps-ge.ch ou par téléphone au 022 338 20 70

CONVAINCRE SUR LE TERRAIN

On peut inonder le canton d'affiches, mettre des milliers de francs dans des flyers, des annonces, des vidéos.... Pour convaincre les électeur-rices, rien ne remplace le contact interpersonnel ! Nos militant-es l'ont bien compris et s'activent sur le terrain pour aller à la rencontre de la population, présenter les grands points de notre programme et démontrer que les Socialistes sont celles et ceux qui défendent le mieux les intérêts de toute la population et non d'une poignée de privilégié-es.



«Le militantisme me tient à cœur, il est pour moi une forme d'engagement pour une cause sociale, sociétale, morale et politique qui a pour but de sensibiliser et de conscientiser l'opinion publique. Il a aussi pour but d'interpeller et de rallier des citoyen-nes aux actions du Parti socialiste. Le sens aigu de la justice m'habite depuis mes jeunes années, il me pousse à militer contre toute forme d'injustice, d'oppression et contre la précarisation d'une partie de la population. Le militantisme permet aussi de partager mes valeurs avec mes camarades. Depuis mon adolescence, je suis passionnée par la photographie. Le militantisme me permet également de vivre cette passion, de capturer des instants à travers la photographie. J'apprécie faire un arrêt sur une action, immortaliser certains moments avec mes camarades et j'aime partager mes coups de cœur sur les réseaux sociaux. Pour moi, chaque photo a son histoire.»

Jacqueline Messerli, militante du PS Ville de Genève



«En tant que militante socialiste, je considère les actions sur le terrain non comme complémentaires de mon engagement quotidien mais plutôt comme étant la base de cet engagement. En effet, c'est le contact avec les gens qui me permet de montrer mes convictions socialistes aux gens que je souhaite convaincre.»

Priscille Dia-Laplace, militante du PS Lancy



«Ce que j'apprécie dans les actions militantes, que ce soit la récolte de signature ou le porte-à-porte, c'est pouvoir aller au contact des gens, connaître leurs préoccupations, et pouvoir partager nos analyses avec elles et eux. Cela permet de discuter avec des gens avec qui sinon on n'aurait jamais échangé, et le mieux c'est quand on peut leur ouvrir les yeux sur des problèmes (ou des solutions) qu'elles et ils n'avaient pas envisagés. C'est un peu bateau, mais je pense que le cœur de notre action politique ça doit être de transmettre nos analyses à un maximum de gens, et pour moi c'est très satisfaisant de voir qu'on a touché une personne de plus. J'aime beaucoup les interactions avec les groupes de jeunes, par exemple dans les parcs, en terrasse ou au Rhône, ils sont souvent assez réceptifs et des fois ils te proposent un verre ou un joint. Évidemment on a aussi des interactions désagréables, c'est pour ça qu'un truc important quand on participe à des actions politiques, c'est aussi d'être bien entouré-e, et de pouvoir debriefer avec les camarades après. Partager nos pépites des interactions les plus bizarres, pour moi ça fait partie intégrante des actions comme la récolte de signature, et ça évite de garder de la frustration ou de trop ruminer.»

Lucien Schwed, militant de la Jeunesse socialiste



Photos: Jacqueline Messerli

DES ÉLECTIONS DÉCISIVES

Par Charles Beer,
ancien Conseiller d'État

Trois ans après le début de la crise COVID, Genève se trouve à la croisée des chemins. Les différents mécanismes de soutien mis sur pied par les autorités fédérales et cantonales ont porté leurs effets mais n'ont pas permis de régler les problèmes systémiques que nous connaissons depuis tant d'années. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les difficultés générées, notamment l'inflation et les coûts de l'énergie, nous plonge dans une logique d'enchevêtrement de crises qui nourrissent et décuplent les effets de notre confusion entre croissance et développement.

Le modèle est en crise et exige d'agir de façon coordonnée, avec détermination et méthode, sur les inégalités, les atteintes à l'environnement, la démocratie et le multilatéralisme.

Il est temps de lancer un vaste plan contre les inégalités qui ne cessent de se creuser à tous les niveaux. Inégalités des populations face aux revenus, à l'emploi, au pouvoir d'achat, à la formation, aux coûts et à l'accès à la santé comme au logement. A ces inégalités sociales et économiques s'ajoutent les inégalités entre territoires, entre communes, entre quartiers, dans le canton comme au sein du Grand Genève.

Les atteintes à l'environnement et nos émissions de CO₂ exigent un transfert modal pour les transports

urbains, une rénovation des passoires thermiques, le développement de l'utilisation d'énergies douces. Ces transformations engendrent des coûts et il est important que la facture de la transition soit intégrée dans une révision en profondeur de la fiscalité.

Nos démocraties sont confrontées à de réelles menaces: hausse de l'abstention, montée des partis de droite extrême, du souverainisme et du repli sur soi. Cette logique désigne des boucs-émissaires et nourrit la fracture de nos sociétés et la méfiance. À l'heure où la droite semble partout tentée de chercher des alliances avec ces partis, il est urgent de démontrer que l'importance de la démocratie repose sur la séparation des pouvoirs, une presse libre et indépendante, la force de la culture et du lien social, le respect des diversités, l'appartenance à un monde commun et la crédibilité de nos institutions et de nos services publics.

Les crises globales et locales sont intimement liées. Notre canton a la chance de pouvoir agir aux deux niveaux: son développement durable et son action pour un monde plus juste nourri par le multilatéralisme et incarné par la Genève internationale.

Autant d'éléments qui soulignent l'importance du parti socialiste, car ils constituent son ADN, et de son renforcement.

MOTION ETTLIN: LES PATRONS VEULENT IMPOSER LA LOI DU DUMPING SUR TOUT LE TERRITOIRE

Par Christian Dandrès,
Conseiller national

Le 14 décembre, le Conseil national a adopté la motion Ettlil: «Protéger le partenariat social contre les ingérences discutables». Quelles sont ces ingérences discutables? Pour le Conseiller aux États du «Centre», il s'agit des salaires minimaux de Genève et de Neuchâtel. Ettlil veut qu'ils soient écrasés par les salaires inférieurs prévus par des CCT de force obligatoire. Certaines d'entre elles (hôtellerie, restauration, coiffure, nettoyage ou blanchisserie) prévoient en effet des salaires plus bas.

«Ce geste politique intervient alors que le contexte social se dégrade»

Cette motion est une œuvre de commande d'une Sainte Alliance emmenée par Gastrosuisse qui a pris la tête de 27 organisations patronales et qui poursuivent une guérilla de plus de dix ans contre les salaires minimaux. Toutes les voies politiques cantonales et judiciaires ont été utilisées. Ettlil justifie sa motion par un arrêt du Tribunal fédéral qui mettait définitivement un terme aux procédures menées contre le salaire minimum neuchâtelois. Les recourant-es avaient auparavant combattu cette mesure en votation populaire puis lors des travaux de mise en œuvre au Grand Conseil. Les mêmes ont inspiré à Ettlil sa motion et pesé sur les parlementaires fédéraux. Ils et elles avaient déjà tenté le coup de force avec une motion au contenu pire (18.3934) et au titre plus mensonger encore («Renforcer le partenariat social»), mais sans succès en 2019.

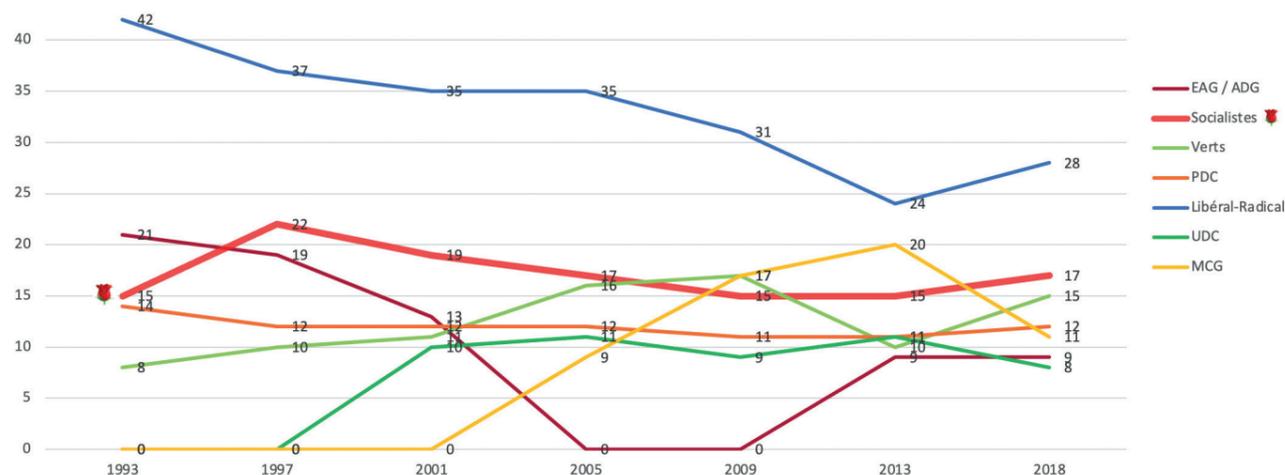
Ce geste politique intervient alors que le contexte social se dégrade. Si le chômage augmente, ces patrons pourront mettre sous pression les travailleur-euses les plus exposé-es à la concurrence et leur imposer des salaires insuffisants pour vivre dignement en Suisse.

Les jeux ne sont cependant pas encore faits. La motion «Ettlil» a été adoptée à 2 voix près (95/93). Celles des



quatre élu-es genevois-es de droite au Conseil national – sauf M. Matter qui a voté contre – auraient suffi pour rejeter la motion. Avec un si faible écart, il reste possible de gagner la partie au Parlement. La motion n'est pas encore une loi. Elle charge le Conseil fédéral de préparer un projet d'acte législatif qui devra à nouveau être discuté par les Chambres fédérales. Une autre majorité pourrait cette fois refuser le projet. Cela dépendra de la capacité à mobiliser les élu-es en particulier de Genève et surtout à maintenir ou renforcer la présence de la gauche au Parlement fédéral. Ce débat n'aura en effet sans doute pas lieu durant cette législature.

Répartition des 100 sièges au Grand Conseil depuis 1993



UN ACCORD HISTORIQUE POUR LA POLITIQUE CULTURELLE CANTONALE



Thierry Apothéloz,
Conseiller d'État

Le 7 décembre dernier, le Conseil d'État déposait son projet de loi sur la culture et la création artistique et signait dans la foulée avec la Ville de Genève et les communes genevoises un accord historique pour inventer une nouvelle politique culturelle, cohérente et ambitieuse. Qu'il fut long le chemin parcouru depuis 2019 et l'acceptation par plus de 83% de la population de l'Initiative «Pour une politique culturelle cohérente». Un chemin jalonné de nombreux obstacles dont un majeur: le COVID. Il fallait également rassembler non seulement les autorités politiques, les communes genevoises, mais également les actrices et acteurs culturelles et les faitières autour d'un projet fédérateur qui fasse sens. Ce fut un beau défi que de faire coïncider les envies ou les visions de chacun-e, mais nous y sommes finalement parvenu-es et je suis le premier à me féliciter du résultat obtenu.

« À terme, ma volonté est de consacrer 1 % du budget cantonal à la culture »

Les lignes directrices de cette nouvelle politique culturelle peuvent se résumer en quatre axes : premièrement, le canton devra mettre en œuvre une politique culturelle cohérente sur son territoire, en concertation avec les communes et en consultant les actrices et acteurs de la culture. Nous avons ainsi prévu de mettre en place,

dès l'adoption de la loi, un organe de concertation avec la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG), ainsi que des États Généraux de la culture au début de chaque législature. Deuxièmement (et c'est là un point fondamental et appelé de ses vœux depuis longtemps par le monde culturel), le canton soutiendra l'ensemble de la création artistique professionnelle, depuis le travail de recherche, jusqu'à la diffusion du projet, via de nouveaux mécanismes de financement prévus dans la loi. Troisièmement, il favorisera une transition durable et sociétale dans le domaine de la culture, en travaillant notamment à une meilleure reconnaissance du statut des artistes, avec des rémunérations justes, pour lutter activement contre la précarité du milieu de la culture. Quatrièmement, enfin, le canton s'engagera pour une participation et un accès à la culture pour le plus grand nombre, à tous les âges et pour tous les milieux sociaux.

Ce projet propose en outre une refonte complète du système de financement de la création et des institutions culturelles et a lui aussi été concerté avec la Ville de Genève et les communes genevoises. Le canton s'engagera ainsi dans de nombreuses institutions. Concernant le volet financier du projet, le nécessaire renforcement de la participation du canton s'effectuera par le biais d'un transfert des charges et d'un système de bascule fiscale. En sus, le canton s'engage à progressivement augmenter les moyens qu'il alloue au financement de la culture de près de 11 millions de francs en 4 ans, notamment pour l'aide à la création et le soutien aux institutions. A terme, ma volonté est de consacrer 1% du budget cantonal à la culture.

Cette nouvelle politique marque ma volonté de pouvoir œuvrer à l'avenir en bonne entente – et non pas en rivalité – avec toutes celles et ceux qui vivent et font vivre la culture à Genève et de permettre aux actrices et acteurs du domaine de la culture, tout comme à la population genevoise dans son ensemble de bénéficier d'une offre culturelle ambitieuse et riche, accessible à toutes et tous, accompagnée de conditions de travail justes et équitables, et qui réponde aux grands enjeux du XXI^e siècle.



REFONTE DU STATUT DU PERSONNEL LANCÉEN : DE VÉRITABLES AVANCÉES !

Salima Moyard, Maire de Lancy,
Conseillère administrative notamment en charge du dicastère de l'administration

Le 24 novembre dernier, le Conseil municipal de Lancy a adopté le nouveau statut du personnel après 6 mois d'intense travail avec les commissaires mais aussi avec les représentant-es du personnel. Ce travail collectif a abouti à de véritables avancées pour le personnel. Tour d'horizon non exhaustif :

- Progression automatique de vingt annuités sur vingt ans, là où l'ancien statut ne prévoyait que 16 annuités sur 24 ans et où seules les huit premières étaient garanties.
- « Achat » possible de jours de vacances supplémentaires jusqu'à concurrence des vacances scolaires, système qui n'existait pas.
- Congé paternité porté à quatre semaines contre deux.
- Instauration d'un congé en cas d'interruption de grossesse, congé qui n'existait pas.
- Jours pour formation continue à 5 jours contre 3 avant.
- Création d'un statut d'auxiliaire, soumis au droit public (au lieu du privé aujourd'hui), pour les contrats à durée déterminée ; donc soumission des auxiliaires quasi intégralement au statut, notamment pour le 13^e salaire et la prise en compte de l'ancienneté, par exemple en cas d'accession à un poste fixe.

- Création d'une commission paritaire d'évaluation des fonctions, organe qui n'existe pas dans le système actuel.
- Partenariat social renforcé et conditions cadres de la Commission du personnel améliorées.
- Création d'une fonction de cadres, inexistante auparavant. Ils et elles ne pointent pas et ne peuvent prétendre à des heures supplémentaires mais bénéficient de six semaines de vacances, contre cinq pour le reste du personnel. Aucune forme de compensation n'existait auparavant pour le personnel qui ne pointe pas.

Ces améliorations viennent s'ajouter à d'autres avantages qui sont maintenus comme la participation à la prime d'assurance maladie ou les différents congés extraordinaires.

L'administration lancéenne se voit dotée d'un outil la régissant à la fois moderne, souple et protecteur des droits du personnel. Cette réforme, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, est une excellente nouvelle pour le personnel !

LAPOSTE

JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

Votation du 12 mars 2023

Mot d'ordre du PS genevois

Oui

Votation cantonale n°1 : Supprimons les
privilèges fiscaux des gros actionnaires